

D'où viennent les relatives ?

Pierre Le Goffic

Résumé : Les relatives (type ...*le livre qui est sur la table, ...la lettre que tu as écrite...*) sont apparues en latin par un glissement de la structure corrélatrice *quas litteras scripsisti, eae...* 'quelle lettre tu as écrite, elle...' à *litterae quas scripsisti...* '(la) lettre que tu as écrite...': le mot *qu-* marqueur de variable (*quas litteras* = 'une lettre *x*, quelle qu'elle soit'), initialement déterminant de N, s'est pronominalisé et chargé d'une valeur anaphorique du N devenu son antécédent. Cette structure a connu un grand développement en latin et s'est transmise au français en dépit des transformations morphosyntaxiques intervenues en latin tardif : les pronoms relatifs (à antécédent) se sont séparés des autres mots *qu-* pour constituer un paradigme hétéroclite, empruntant à plusieurs logiques : opposition casuelle *qui* sujet / *que* régime direct, renfort des adverbes *où* et *dont*, invention romane de *lequel*, retour tardif (17^e s.) et partiel de la distinction +/-H derrière préposition. Cette hétérogénéité n'empêche pas l'extension d'emploi des relatives en français contemporain.

Mots-clés : relative (proposition -), relatif (pronom -), latin, variable, anaphore.